

Déclaration SNALC CTA 26 MAI 2021

Dérèglementation du fonctionnement des instances des EPLE: Quand des trmd sont retravaillés après les orientations votées au CA de février, quand on s'en prend aux LCA que l'on essaie d'affaiblir en collègue en accusant les équipes de réaliser de la ségrégation sociale ! Quand des heures poste sont utilisées pour réaliser les devoirs faits, quand on ne transmet même pas aux collègues concernés des courriers les mettant en accusation ! quand les AED sont recrutés dans l'opacité la plus totale, laissant planer le doute sur du favoritisme à l'embauche, quand l'autonomie se transforme en réunionnite imposée, éprouvante sur le temps de travail personnel des enseignants, quand des sorties scolaires sont imposées et décidées sans recourir à des actes entérinés par des Conseils d'Administration..., où en est-on de la prévention des risques psycho-sociaux ? La réforme de la FP a-t-elle pour but de plonger dans l'incertitude et la souffrance les personnels qui devraient être encouragés chaque jour pour la dure mission qu'ils accomplissent dans leurs cours avec les élèves ?

L'autonomie des eple doit être une source d'action, de proposition des équipes, de travail commun à la réussite des élèves, d'expérimentation, de valorisation du travail des personnels. Pouvez vous laisser tant de malaise, tant de souffrance s'installer chez ceux qui voudraient travailler dignement à la mission première de l'Ecole, la transmission des savoirs ? Nous ne reviendrons pas sur l'attitude et les dires d'une confédération qui préfère nous attaquer quand nous remplissons notre mission auprès des personnels dans les EPLE et préfère à l'action syndicale l'appui à un chef de service qui a cru trop vite que les syndicats n'avaient plus leur place dans l'accompagnement quotidien des personnels. Nous vous avons écrit pour dénoncer cette collusion, ce mensonge et ces pratiques. Parce que nous sommes représentatifs, parce que nous voulons une école juste qui défend ceux qui sont au four et au moulin quotidiennement dans leur mission pour faire acquérir des savoirs et compétences à leurs élèves dans leurs classes et dans leurs préparations, nous continuerons de jouer avec ferveur le rôle que nous ont confié les personnels de l'Education. Nous préférons la vérité aux postures partisanses !

Pour la formation, les personnels sont ils vraiment incités, encouragés à se former?

Le SNALC regrette que les personnels ne soient finalement prioritaires qu'en même temps que tout le monde, c'est à dire non prioritaires pour la vaccination des volontaires.

Que dire de la mascarade sur l'épreuve de baccalauréat de philosophie qui ressemble de plus en plus au brevet des collèges où des professeurs font passer l'oral à leurs propres élèves ! Ces modalités répondent-elles à l'exigence d'anonymat et sont-elles en adéquation avec le caractère national de ces examens ?

La requalification des emplois administratifs répond à une exigence face à l'augmentation des compétences demandées. Des moyens académiques doivent être donnés aux personnels administratifs. Il faut aussi penser à un volet qui concerne le dialogue social avec les organisations syndicales qui ont leur rôle à jouer, nous vous le rappelons, et qui ont, en ce moment, beaucoup de mal à échanger avec vos services. Est ce normal ?

L'accompagnement local pour la réussite éducative, même s'il présente des intérêts dans sa rédaction, présente-t-il des moyens en dgh, un renforcement des relations humaines, une valorisation du travail effectué, une liberté d'action des équipes éducatives ? Vous comprendrez que dans le contexte que nous avons décrit de non respect des institutions démocratiques des eple, de passage en force pédagogique, d'injonctions et de non respect de la liberté pédagogique, nous observons une méfiance sur des dispositifs où les personnels enseignants et d'éducation seraient encore une fois sollicités pour ne pas dire sommés de rendre des comptes.

Je vous remercie,

Jérôme MOTET SNALC